

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 42, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 33, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 43, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 23, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 2 31, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béglin, Libraire rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, à la place de la Bourse; S; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BOURSE DE PARIS	
DU 8 MAI	
3 0/0 .....	54 30
4 1/2 .....	78 15
Emprunt 1871 .....	86 25
Emprunt 1872 .....	88 75
DU 9 MAI	
3 0/0 .....	54 25
4 1/2 .....	78 15
Emprunt 1871 .....	86 10
Emprunt 1872 .....	88 30

ROUBAIX, 9 MAI 1873

### Chronique politique

M. de la Guéronnière répond dans la Presse à M. Emile de Girardin. Il n'est point inutile de résumer d'abord au lecteur la pensée de ce publiciste. Il conseille à M. Thiers de considérer les élections du 27 avril comme un encouragement et non comme un avertissement; d'attendre avec confiance et d'accueillir avec satisfaction les résultats probables (radicaux) du scrutin du 11 mai; d'accepter les victoires radicales comme des votes de confiance contre les ministres centre-droit; de préparer la campagne de dissolution; enfin, de former avant le 19 mai un ministère recruté à gauche et franchement républicain.

M. de la Guéronnière, dans sa réponse, remarque d'abord que la consultation donnée à l'Assemblée est tout simplement la procédure d'un coup d'Etat. Prendre le ministère à gauche, quand le parlement souverain vient de prendre son président à droite, serait la plus singulière des incongruïtés et le plus téméraire des défis. — On propose à M. Thiers un ministère Roland de 1873. C'est le jeter dans les bras des Girondins, pour le mettre sous les pieds des Montagnards. (C'est exposer le pays à des malheurs qu'il ne pourrait plus supporter sans périr. Pour retrouver à gauche la majorité perdue à droite, M. Thiers devra nécessairement dépasser le centre-gauche. M. Casimir Périer ne sera possible qu'à la condition de s'appuyer sur M. Grévy, qui, lui-même, ne pourra se soutenir qu'en s'appuyant sur M. Gambetta. L'œuvre de la commission des Trente s'évanouit. Plus de seconde Assemblée, plus de loi électorale, plus de république conservatrice: La dissolution et la dissolution nécessaire, imminente, presque immédiate, puis une convention avec M. Gambetta à la tête. On en délibère à St-Petersbourg dans l'entrevue des souverains. L'Europe en est surprise. Les sympathies que nous y comptons encore se découragent. Les hostilités implacables que nous y rencontrons toujours et que nos malheurs n'ont pas apaisés, s'en réjouissent. Le crédit public, qu'aucun de nos désastres n'avait pu atteindre, s'ébranle. Le péril est donc certain.

M. de la Guéronnière se propose dans une seconde lettre de dire le remède qu'il faudrait, en conservateur qui ne désespère ni de la liberté ni de l'ordre, en homme qui répète le mot de Bossuet: « On peut tout sauver pourvu qu'on ne

perde pas l'espérance. » — Le remède c'est là que nous attendons l'ancien sénateur.

La Liberté avait déjà fait à M. Girardin, en bonne nièce qu'elle est du publiciste, une autre réponse assez piquante très-mesurée et très-concluante, s'appuyant sur une autorité que M. de Girardin ne devrait pas récuser, car c'est la sienne. Nous avons malheureusement la presque certitude que M. de Girardin ne reconnaîtra plus ses propres pensées et sa forme elle-même dans les *logiciens de l'émeute* et les *parvenus de l'émeute* que réédite la Liberté. Aujourd'hui, le chef de ces parvenus, M. Gambetta, déjeûne amicalement et confidentiellement chez M. de Girardin et la République française donne l'accolade à son nouvel allié. Nous savons bien qu'il ne faut pas s'exagérer la puissance de ce publiciste; il en eût une, elle est passée. Pour nous, nous connaissons depuis la Commune ses accointances radicales. Le 5 mai 1871, il commençait à Paris la publication de l'Union française, journal de la république fédérale. Il y avait déjà trente-deux jours de lutte et voici ce que le fameux journaliste écrivait:

« Un compromis entre Paris et Versailles est possible, mais à une condition expresse, c'est que les deux parties dissidentes y trouveront chacun également leur compte, c'est que l'une et l'autre seront également désintéressées....

« Nul doute que si les départements étaient consultés par voie de plébiscite, ils ne votassent en grande majorité la nouvelle division territoriale qui, indépendamment du congrès fédéral composé du Sénat et de la Chambre des représentants, aurait pour objet et pour effet de donner à Rouen un Sénat et une Chambre des députés; à Versailles un Sénat et une Chambre des députés; à Toulouse un Sénat et une Chambre des députés; à Bordeaux un Sénat et une Chambre des députés; à Tours un Sénat et une Chambre des députés, etc., etc., car ce serait la liberté faisant refluer la vie dans toute la France.

« Est-il besoin d'ajouter que l'Union nationale, journal de la République fédérale, demeurera absolument neutre entre la Commune de Paris et l'Assemblée de Versailles. »

Lui aussi ne penchait pas à l'arrière les utopistes!

Les journaux officieux continuent d'appuyer les candidatures radicales dans la Charente-Inférieure, dans la Haute-Vienne et dans le Loir-et-Cher. Ils ne combattent pas davantage dans le Rhône les candidatures de MM. Guyot et Ranc. Ce dernier a publié sa proclamation aux électeurs de Lyon. Il parle au moins clair et net; il revendique la responsabilité de ses actes passés; il s'en fait un titre à la confiance des démocrates: dissolution, amnistie, politique de la Commune! c'est toujours la même chose qui n'est point, certes, un jouet d'enfant.

La République française consacre aujourd'hui trois colonnes au factum de son collaborateur. Ranc, c'est presque l'idéal: « le jout du privilège d'être » presque chaque jour attaqué, insulté, désigné à l'horreur des hommes timorés qui trop souvent prêtent l'oreille aux

diffamations d'une presse éhontée dont M. Ranc a souvent, ici-même, dénoncé au public l'infâme bassesse. Oh! le bon billet! Et dire que c'est peut-être M. Ranc qui se le décerne à lui-même? — Presse éhontée! infâme bassesse! c'est dans la tradition. Mais, dame! en passant dans la rue quand il a plu, on est presque sûr d'attraper de la boue!

On nous écrit de Versailles, 8 mai:

Quoiqu'on en dise, M. Thiers n'est pas décidé tout à fait à passer à gauche. Il s'aperçoit qu'en somme il n'y gagnerait pas grand chose; mais aller à droite ne le tente pas davantage. Car, s'il est renversé d'un côté, de l'autre il est absorbé. Dans cette double perspective, il n'a pu prendre une décision et se demande si les exercices de la bascule politique ne pourraient encore le tirer de cet embarras. Commencant à croire que la veine des Casimir Périer, des Béranger, des Ferry, rehaussés des Palotte est tout au moins sur le point d'être épuisée, sans lui avoir rien rapporté; il hésite à renouveler la mise. S'il faisait son jeu tout seul! — Oui! mais ni Casimir, ni Béranger, ni Ferry, ni Palotte ne lâchent prise; encore moins Arago, Langlois, Turquet, et Carnot, et Cernuschi, et Hugelmann, et Girardin. Tout ce monde a chacun son ours à placer, et cela fait assez d'ours pour être sûr d'être mangé. Chacun discute sur la sauce; à quoi le président répond qu'il aime mieux n'être pas mangé du tout.

Et cela fait qu'après l'indécision de l'équivoque, nous avons l'équivoque de l'indécision. Il n'en faut point compter avant la réunion de l'Assemblée. M. Thiers soupçonne bien les dispositions peu favorables de la droite et du centre droit; mais les rares personnes de ces deux groupes qui abordent l'Élysée ne fournissent aucun renseignement précis; et se silence, cette réserve inquiète M. Thiers plus que tout le reste. Il aurait donné gros pour que la commission de permanence parlât; il donnerait plus gros encore peut-être pour se voir entouré concurremment des membres de la majorité comme des membres de la gauche et du centre-gauche. Il comprend très-bien que ceux-ci ne veulent de lui qu'un instrument de règne et que ceux-là sont décidés — il le craint du moins — à s'en passer. Il sait à merveille que l'indissoluble union de la droite et du centre droit, suffisante pour tout entreprendre, est très-probable, et que les lettres des quémandeurs de portefeuilles ne sont pas une garantie autrement sérieuse et certaine de la parfaite conformité de vues et de l'unité d'action de tous les membres du centre gauche. S'il faut s'en fier à des renseignements qui correspondent assez, d'ailleurs, à d'autres renseignements que je vous ai déjà transmis, M. Thiers, à bout d'expédients, serait assez disposé au sacrifice de M. Jules Simon. Si la majorité s'en contentait, la tempête serait, pour le moment, conjurable; il serait toujours temps d'aviser. A quoi MM. de la gauche font discrètement savoir qu'il serait trop tard; que sacrifier M. Jules Simon, ce serait donner gain de cause à la droite et s'engager dès lors avec la réaction; que le mieux serait de sacrifier M. de Goulard et M. Dufaure, parce qu'alors toutes les gauches n'hésiteraient plus une minute à soutenir quand même le président.

Ne serait-ce pas lâcher la proie pour l'ombre? L'affaire en est là. Le seul indice que je puisse vous donner, c'est qu'hier M. de Goulard paraissait plus solide et M. Jules Simon aussi morose que jamais.

Le Bien public soutient la cause de M. Casimir Périer et de ses amis dont les lettres, dit-il, ont causé quelque agitation dans le parti conservateur. Et il ajoute avec cette désinvolture qui n'appartient qu'aux officieux et aux radicaux: « Il n'est pas cependant presque personne qui n'admète aujourd'hui en principe que la forme républicaine est la seule possible. Pas un esprit sérieux ne voudrait pas se refuser ouvertement à organiser le gouvernement de fait. » Cela n'est point du Bien public ordinaire, à coup sûr: presque en principe! ouvertement, ces termes enveloppés sont d'un crû supérieur. La France est presque républicaine, c'est-à-dire qu'elle est peut-être autre chose; elle l'est en principe, c'est-à-dire qu'elle peut en attendre encore quelques siècles la réalisation. Quant à l'organisation du gouvernement de fait, c'est tout simplement de cette manière qu'on légitime ou veut légitimer et les interventions et les insurrections, et toutes ces choses plus ou moins hideuses qui, ici, ne sont pas plus augustes et plus respectables parce que les honnêtes gens se contentent de les réprouver dans le secret de leur conscience. Il n'y a pas en France d'autre gouvernement que celui de l'Assemblée nationale, sous une forme anonyme qui a nom République, faute de mieux et en attendant.

Toute l'argumentation des journaux officieux est depuis trop longtemps basée sur l'affirmation opposée qu'il est du devoir de la majorité de ne plus subir.

P. S. — On me donne de deux côtés des renseignements bien différents. D'après les uns, M. de Goulard l'emporterait définitivement sur M. Jules Simon et les lois organiques à présenter à l'Assemblée seraient conçues dans le sens le plus conservateur. La loi électorale surtout contiendrait les garanties de domicile et de capacité les plus étendues. Dans ce cas, MM. de Rémusat et Léon-Say suivraient M. Jules Simon dans sa retraite, et, en vue de la discussion sur les traités de commerce, M. Teisserenc de Bort se retirerait du ministère ou passerait aux travaux publics en remplacement de M. de Portou, un peu trop centre gauche.

D'après les autres, la situation de M. Jules Simon serait on ne peut mieux consolidée, et les conseils de M. Girardin décidément suivis.

Décidément, c'est comme l'a bien dit M. J. J. Weiss, c'est le Thiers gâché.

Voici comment répond le Moniteur aux naïfs qui s'imaginent que, pour tout sauver, il doit suffire de proclamer la république:

Pour s'engager dans une entreprise aussi précaire, les conservateurs voudraient au moins avoir la certitude qu'ils rendent en le faisant un service au pays, qu'ils assurent le maintien de l'ordre.

L'histoire de nos révolutions et le langage de la presse radicale ne peuvent pas leur laisser cette illusion. En quoi la proclamation de la République par l'Assemblée constituante de 1848 garantit-elle la tranquillité du pays et la sécurité de l'Assemblée elle-même?

Les représentants qui, vingt fois, avaient acclamé la République virent, dix jours après cette triomphale cérémonie, la multitude se ruer dans la salle de leurs séances, les jeter eux-mêmes à la porte et déclarer l'Assemblée dissoute. Cette aimable multitude voulait se donner l'amusement de proclamer quelque chose, et comme les représentants avaient proclamé la République, elle proclama la dissolution: il paraît que les deux mots s'appellent irrésistiblement, et que quand on a la République, la dissolution n'est jamais loin.

Qui doute que si, comme le voulait M. Thiers, l'Assemblée actuelle était revenue à Paris, et si elle avait maintenu la garde nationale, elle aurait proclamé-elle cent fois la République, à livrer pour sa conservation le même combat acharné que la Constituante, qu'elle, l'avait proclamée tant qu'on l'avait voulu, livra en juin 1848. Et que fait la proclamation de la République à l'esprit de désordre et d'anarchie? Quelle pauvre illusion de croire que l'on désamortirait ainsi un seul factieux, qu'on ramènerait ainsi au sentiment de l'ordre un seul révolutionnaire! On diviserait les conservateurs, on les affaiblirait, on jetterait jusqu'à un certain point le trouble et le désarroi dans le parti de l'ordre: voilà tout, absolument tout ce qu'on obtiendrait. Quant aux conquêtes que l'on pourrait faire dans le parti républicain, l'élection de M. Barodet nous indique suffisamment à quoi elles se réduiraient.

Voici le texte de la belle adresse lue au Pape, au nom des pèlerins français, par M. le vicomte de Damas, dans l'audience du 5 mai:

Très Saint-Père, Les pèlerinages rentrent dans nos mœurs; ils font invasion dans notre pays pour conjurer d'autres invasions. Nous avons besoin d'un patron pour nous conduire. Votre Sainteté vient de nous le donner; elle nous offre pour directeur de nos manifestations pacifiques un compatriote, le grand pèlerin des temps modernes.

Benoit-Joseph Labre allait de sanctuaire en sanctuaire; il priait, il protestait, il souffrait.

Il priait pour l'Eglise persécutée; il priait pour sa patrie travaillée par la corruption et l'erreur.

Il protestait, non par des paroles, mais par des actes; l'énergie de sa foi, l'austérité et l'étrangeté de sa vie étaient une puissante protestation contre le sensualisme et l'impudicité, funestes avant-coureurs des crimes de la Révolution.

La force de sa protestation, la puissance de sa prière, c'était le sacrifice.

Labre a souffert pour le Christ et pour son vicaire, puis il est venu à Rome déposer sa vie aux pieds de Pierre et recevoir de lui sa récompense. C'est au seul du Vatican qu'il a terminé sa course. C'est au seul du Vatican que nous voulons commencer la nôtre.

A la veille de reprendre nos pérégrinations pieuses, nous venons peut-être recevoir la récompense avant le travail; mais nous venons surtout demander à notre Père conseil, force et bénédiction.

Comme Labre, nous sommes Français, comme lui nous sommes catholiques, comme lui nous voulons être pèlerins. Il avait le bonheur de vénérer Pierre dans la gloire; nous avons la douleur de pleurer avec Pierre dans les chaînes; plus que lui nous avons donc le devoir de prier, de protester et de souffrir.

Nous irons dans les sanctuaires de Jésus et de Marie prier pour l'Eglise et pour la France; pour l'Eglise unie à son Chef infailible; pour la France humiliée, parce qu'elle n'a pas su épargner l'humiliation à son Père.

Nos cœurs ont protesté déjà, ils protestent avec plus d'énergie encore contre les attentats qui préparent à Notre Père la douleur de voir souffrir sous ses yeux ses fils les plus dévoués et faire le vide autour de lui, après l'avoir condamné à la prison.

Nous saurons souffrir aussi, Très Saint-Père; nous avons entendu ce cri de la détresse et de la consolation: « Les gouver-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 10 MAI 1873

### LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais) DEUXIÈME PARTIE

#### CHAPITRE XIX.

La lecture du testament. — (Suite)

« Si ce testament eût été un faux préparé par Lancelot Darrell, les signatures eussent été des fac-simile l'une de l'autre, se dit l'avoué; c'est une faute que commettent presque tous les faussaires. Ils oublient qu'un homme signe très-rarement deux fois de la même manière. Ils s'emparent d'un autographe et le stéréotypent. »

Que fallait-il donc penser? Si ce testament n'était pas fabriqué, l'accusation d'Éléonor était une fausseté. Pouvait-il croire cela? Pouvait-il croire qu'Éléonor était une femme jalouse et vindicative, capable d'inventer un mensonge pour se venger de l'infidélité de l'homme qu'elle aimait? Croire pareille chose, c'était se rendre à tout jamais malheureux. Pourtant, Gilbert Monckton pouvait-il avoir une autre pensée si ce testament était véritable? Tout roulait sur cela et les preuves faisaient défaut con-

tre Lancelot Darrell.

La femme de charge, mistress Jecpott, avait déclaré nettement que personne n'était entré dans la chambre mortuaire et n'avait touché aux clefs sur la table à côté du lit. Cette affirmation toute seule, si on pouvait compter sur la parole de la femme, donnait un démenti à Éléonor. Mais ce n'était pas tout. Le testament était en tout point l'opposé de celui qu'aurait pu fabriquer un faussaire.

Il contenait des legs à de vieux amis du défunt qu'il n'avait pas revus lui-même depuis vingt ans, et dont les noms avaient dû être inconnus à Lancelot Darrell. C'était le testament d'un homme qui vivait de souvenirs. Il y avait une tabatière en or léguée à son ami Peter Sedgewick, qui fut frappé dans le bateau de Magdalen à Henly-sur-Tamise, il y a cinquante-sept ans, étant, moi, sixième dans le même bateau.

Il y avait une épingle à chemise en onyx laissée à mon vieux camarade Henry Laurence qui dina avec moi au Beefsteak Club, avec George Vane et Richard Brinsley Sheridan, le jour anniversaire de ma naissance. Le testament était rempli de souvenirs personnels, qui remontaient à cinquante ans, et comment était-il possible que Lancelot Darrell eût fabriqué un pareil testament lorsque, d'après l'aveu d'Éléonor elle-même, il n'avait tenu entre ses mains le testament véritable qu'au moment de la substitution opérée après la mort de

son oncle? Le faux devait donc, concluait Gilbert Monckton, avoir été préparé avant que le jeune homme eût ce que renfermait le testament actuel, et c'était là un raisonnement accablant contre sa femme.

Lancelot n'avait pu fabriquer un testament pareil à celui-ci. Ce testament était donc véritable, et l'accusation d'Éléonor n'avait été motivée que par une explosion soudaine de rage jalouse qui l'avait rendue presque indifférente aux conséquences.

M. Monckton examina les signatures à plusieurs reprises, puis, regardant le clerc avec fixité, il dit à voix basse:

« Le corps du testament est, je crois, de votre écriture, monsieur Lamb? »

— Oui, monsieur.

— Pouvez-vous jurer que ce soit là le véritable testament, celui que nous avons signé tous deux.

— Assurément, répondit le clerc d'un air étonné.

— Vous n'avez aucun soupçon sur son authenticité?

— Non, monsieur, aucun... Auriez-vous quelque soupçon, monsieur Monckton? » ajouta-t-il après une pause d'un moment.

L'avoué soupira profondément. « Non, dit-il en retenant le papier au clerc, je crois que le testament est véritable. »

C'était mistress Jecpott, la femme de charge, qui disait quelque chose qu'on écoutait avec beaucoup d'attention.

Cette attention prêté par chaque membre de l'assemblée aux moindres paroles de la femme de charge avait pour cause un papier qu'elle tenait à la main. Tous les yeux étaient fixés sur ce papier. Ce pouvait être un codicille révoquant le testament et disposant des biens d'une autre façon!

Une faible rougeur reparut sur les joues pâles des vieilles filles, et Lancelot Darrell devint livide comme la mort. Mais ce n'était pas un codicille, c'était seulement une lettre écrite par Maurice de Crespigny et adressée à ses trois nièces.

« La nuit qui précéda la mort de mon pauvre cher maître, dit la femme de charge, j'étais toute seule avec lui dans la chambre, et il m'appela près du lit pour me dire d'aller lui chercher sa robe de chambre qu'il avait portée pendant toute sa maladie, chaque fois qu'il se levait. Je fus là lui chercher. Il tira d'une des poches une lettre cachetée et me la remit, en disant « Jecpott, quand mon testament sera lu, je m'attends à ce que mes nièces soient désappointées et m'accusent de les avoir mal récompensées; aussi je leur destine cette lettre dans laquelle je les prie de ne pas m'en vouloir après ma mort. Prenez cette lettre et gardez-la jusqu'à ce qu'on ait lu le testament. Puis vous la donnerez à l'aînée des nièces, Sarah, qui la lira tout

haut à ses sœurs, en présence de tout le monde. » Et voici la lettre, miss, ajouta mistress Jecpott, tendant la lettre cachetée à Sarah de Crespigny.

« Dieu soit loué! pensa Gilbert Monckton, je vais savoir maintenant si le testament est faux. S'il a été fabriqué, cette lettre va faire découvrir le faussaire! »

#### CHAPITRE XXII.

##### Abandonnée

La lettre écrite par le vieillard à ses trois nièces fut lue à haute voix par miss Sarah, en présence de l'assemblée attentive.

Parmi tous ces auditeurs inquiets, il n'y en avait aucun qui écoutât plus attentivement que Gilbert Monckton.

La lettre de Maurice de Crespigny n'était pas longue.

« Mes chères nièces, Sarah, Lavinia et Ellen,

Vous serez toutes trois peut-être bien surprises de la manière dont j'ai disposé de mes biens, réels et personnels, mais croyez qu'en agissant comme j'ai agi je n'ai obéi à aucun mauvais sentiment envers vous. Je vous suis très-reconnaissant des attentions que vous m'avez prodiguées pendant ma vieillesse.

Je crois avoir rempli mon devoir; mais, quoi qu'il en soit, j'ai fait ce que j'avais depuis dix ans résolu de faire. J'ai écrit plusieurs testaments, et je les ai détruits l'un après l'autre; mais ils